

Évaluation classique

• Phase d'analyse préalable

Analyse de la fonction

- Identification des missions.
- Identification du niveau de responsabilité.

Analyse du rôle attendu sur ce poste

- Identification des compétences nécessaires.
- Identification des talents associés.

• Phase d'évaluation

Cette évaluation vise à éclairer :

- l'adéquation entre les compétences et aptitudes développées par le collaborateur et celles requises pour le poste ;
- les motivations du collaborateur.

Elle est composée de deux éléments :

- un entretien de recherche de faits approfondi incluant notamment des questions de mise en situation (1 h 30 - 2 h) ;
- un test de personnalité (SOSIE) dont les résultats sont restitués à l'intéressé, permettant ainsi de compléter les informations de l'entretien.

• Phase de restitution

Cette évaluation fait ensuite l'objet :

- d'un compte rendu détaillé indiquant l'avis et les fondements de celui-ci, compte rendu qui vous est adressé au plus tard dans les 10 jours suivants la réalisation de l'évaluation ;
- d'un RDV de restitution pour échanger plus avant sur les résultats de cette restitution.

• Conditions financières

Nous consulter.

La facturation des honoraires s'effectue de la façon suivante :

- 50 % à la commande ;
- Le solde à la remise du rapport écrit.



Annick Aimé Conseil

29, place de la Cour souveraine **76160 Saint Martin du Vivier**

67, rue de Reully - Cour Alsace Lorraine n°10 **75012 Paris**

Tél. **02 32 10 64 28** • Mobile **06 74 09 20 93** • contact@annickaimeconseil.fr